



STATISTIQUES DE 2015 SUR LES MOUVEMENTS INTERNATIONAUX DE DECHETS DANGEREUX ET DE MATIERES RECYCLABLES DANGEREUSES

Division de la réduction et de la gestion des déchets

Environnement et Changement climatique Canada

Avril 2018

N° de cat. : En11-7F-PDF

ISSN : 1927-226X

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

7^e étage, édifice Fontaine

200, boulevard Sacré-Cœur

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone : 819-997-2800

Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)

Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la **Ministre de l'Environnement et du Changement climatique**, 2016

Also available in English

Table des matières

Contexte.....	1
Mouvements de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses vers ou à partir du Canada.....	2
1. Importations	3
2. Exportations.....	7
3. Transits.....	11

Liste des figures

Figure 1 : Exportations, importations et transits de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses 2006-2015.....	2
Figure 2 : Type d'opération pour les importations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses de 2015.....	3
Figure 3 : Importations canadiennes de déchets dangereux de 2015 par opération d'élimination	4
Figure 4 : Importations canadiennes de matières recyclables dangereuses de 2015 par opération de recyclage.....	5
Figure 5 : Comparaison des importations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses en 2014 et 2015 par province	6
Figure 6 : Type d'opération pour les exportations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses de 2015.....	7
Figure 7 : Exportations canadiennes de déchets dangereux de 2015 par opération d'élimination	8
Figure 8 : Exportations canadiennes de matières recyclables dangereuses de 2015 par opération de recyclage.....	9
Figure 9 : Comparaison des exportations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses en 2014 et 2015 par province	10

Contexte

Au Canada, la responsabilité de la gestion des déchets dangereux et des matières recyclables dangereuses est partagée entre les trois paliers gouvernementaux. Le gouvernement du Canada, quant à lui, réglemente les mouvements internationaux de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses.

Les accords internationaux jouent un rôle essentiel dans la gestion des enjeux environnementaux au Canada et à l'étranger. À cet égard, le Canada a adhéré aux accords internationaux suivants :

- la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination,
- la Décision du Conseil de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques concernant le contrôle des mouvements transfrontières de déchets destinés à des opérations de valorisation,
- l'Accord entre le Canada et les États-Unis concernant les déplacements transfrontaliers nationaux de déchets dangereux.

Le Canada applique les accords internationaux auxquels il a adhéré en adoptant des règlements en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*. En 1992, le Canada a introduit un règlement afin de contrôler et surveiller les mouvements de déchets dangereux. En 2005, le Canada a amélioré et renforcé l'ancien régime en adoptant le *Règlement sur l'exportation et l'importation de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses (REIDDMRD)*.

Le REIDDMRD régit les mouvements internationaux de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses au Canada. Les statistiques présentées dans la prochaine section montrent le statut des importations, exportations et transits pour les dix dernières années¹. Par la suite des statistiques sur les mouvements spécifiques à l'année 2015 sont présentées. Le rapport présente aussi des renseignements sur les types d'opérations conduites sur les déchets dangereux et les matières recyclables dangereuses suite à leur importation ou leur exportation. Les opérations d'élimination et de recyclage décrites dans ce document sont énumérées dans les Annexes 1 et 2 du REIDDMRD.

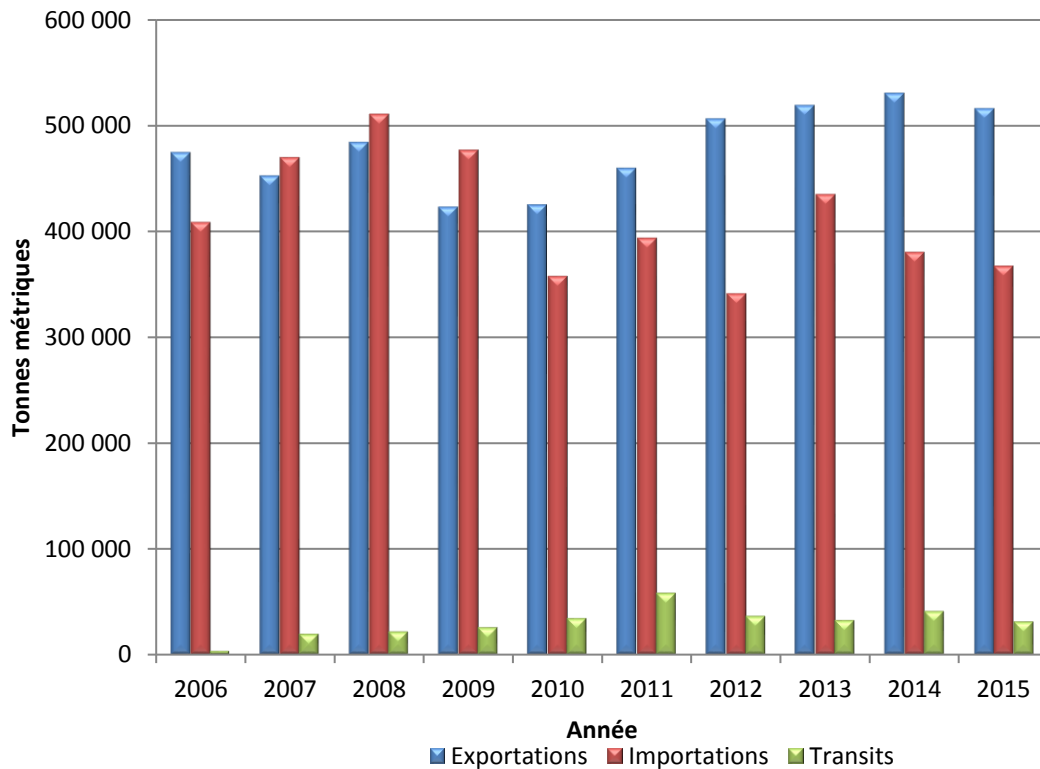
¹ Veuillez noter que les données présentées dans ce rapport sont régulièrement révisées lorsque de nouvelles informations sont rendues disponibles. C'est pourquoi les informations présentées ici peuvent différer des informations publiées dans d'autres rapports.

Mouvements de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses vers ou à partir du Canada

La quantité totale de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses exportée du Canada était en augmentation depuis 2009. En 2015, une baisse de 3% a été enregistrée (Figure 1). Pendant cette même période, les quantités importées ont fluctué sans indication d'une tendance précise. Les quantités annuelles totales de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses transitant par le Canada sont relativement stables et très faibles comparativement aux quantités exportées ou importées.

Un total de 36 952 documents de mouvements transfrontaliers individuels de déchets ou de matières recyclables dangereuses a été rapporté et reçu en 2015 par Environnement et Changement climatique Canada.

Figure 1 : Exportations, importations et transits de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses 2006-2015

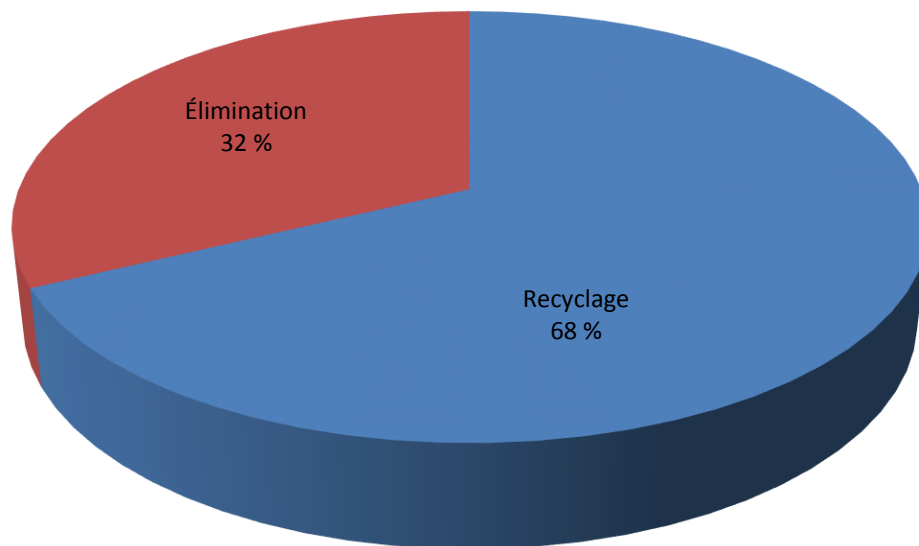


1. Importations

La quantité totale de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses importée au Canada a diminué de 1.7 % en 2015, passant de 380 600 tonnes métriques (t) en 2014 à 373 963 t en 2015 (Figure 1).

De tous les déchets dangereux et matières recyclables dangereuses importés en 2015, 32% était importé à des fins d'élimination et 68 % était destiné au recyclage (Figure 2). En 2014, les proportions étaient 42 % et 58 %, respectivement.

Figure 2 : Type d'opération pour les importations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses de 2015



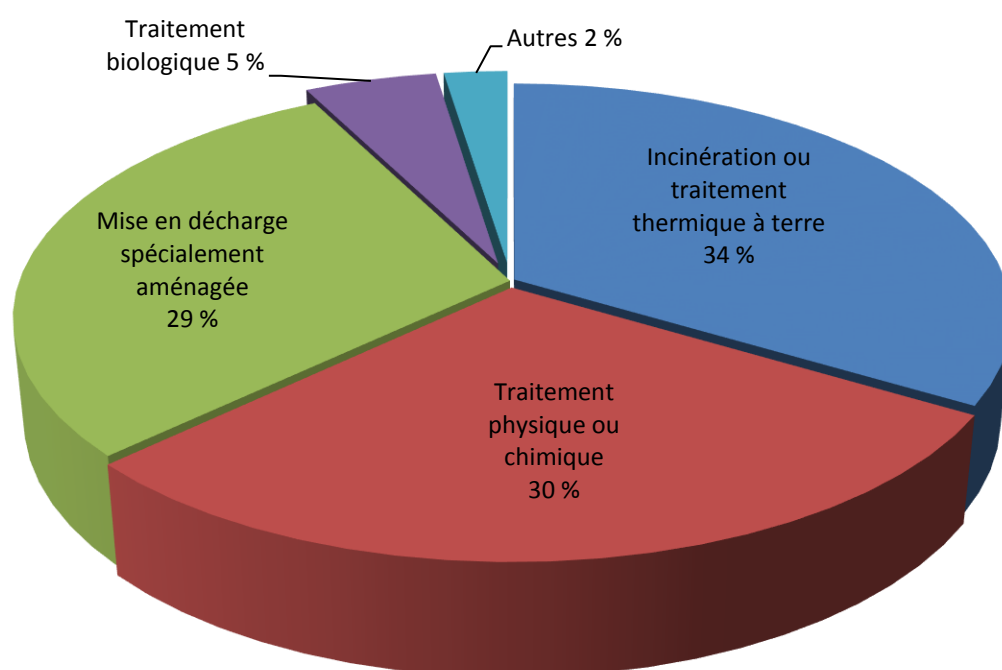
Parmi les déchets dangereux importés pour élimination en 2015, on retrouvait des déchets ayant comme constituants ou contaminants :

- des liquides inflammables;
- des sous-produits de la fabrication de l'aluminium;
- des liquides inorganiques, corrosifs, acides;
- des liquides inflammables, toxiques, corrosifs;
- des matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquide.

Les déchets dangereux importés à des fins d'élimination ont soit :

- été incinérés ou ont reçu un traitement thermique à terre (34 %);
- subi un traitement chimique ou physique (30 %);
- été envoyés à des décharges spécialement aménagées (29 %);
- subi un traitement biologique (5 %);
- Les déchets restants (2 %) ont fait l'objet d'une opération intérimaire telle que le regroupement ou le mélange, le reconditionnement ou l'entreposage provisoire avant leur élimination finale (Figure 3).

Figure 3 : Importations canadiennes de déchets dangereux de 2015 par opération d'élimination



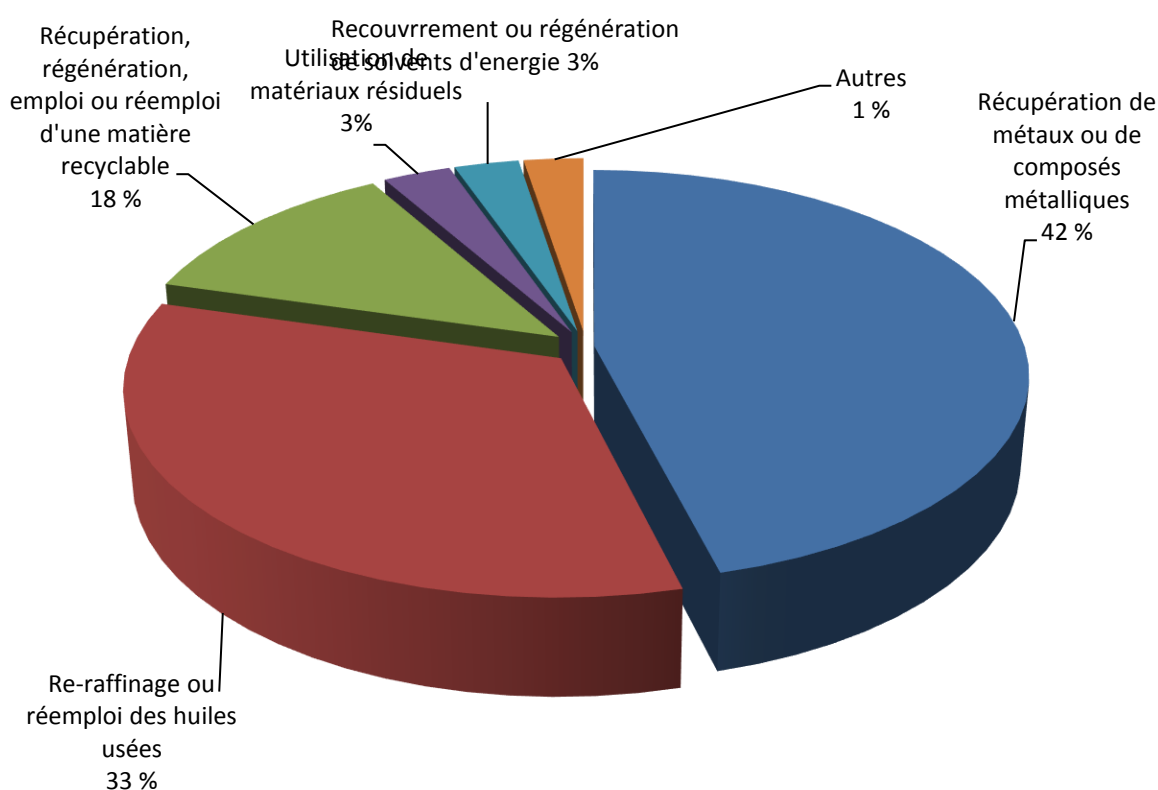
Parmi les matières recyclables dangereuses importées en 2015, on retrouvait :

- Les déchets mélanges ou émulsions huiles/eau ou hydrocarbures/eau (huiles usées);
- les accumulateurs électriques remplis d'électrolyte liquide acide, et au lithium;
- les liquides corrosifs;
- les liquides inflammables;
- l'acide sulfurique;
- les liquides inflammables, toxiques.

Les matières recyclables dangereuses importées à des fins de récupération en 2015 étaient destinées principalement:

- à la récupération de métaux ou composés métalliques (42 %);
- au re-raffinage ou réemploi des huiles usées (33 %)
- à la récupération d'une matière recyclable (18 %) (Figure 4).

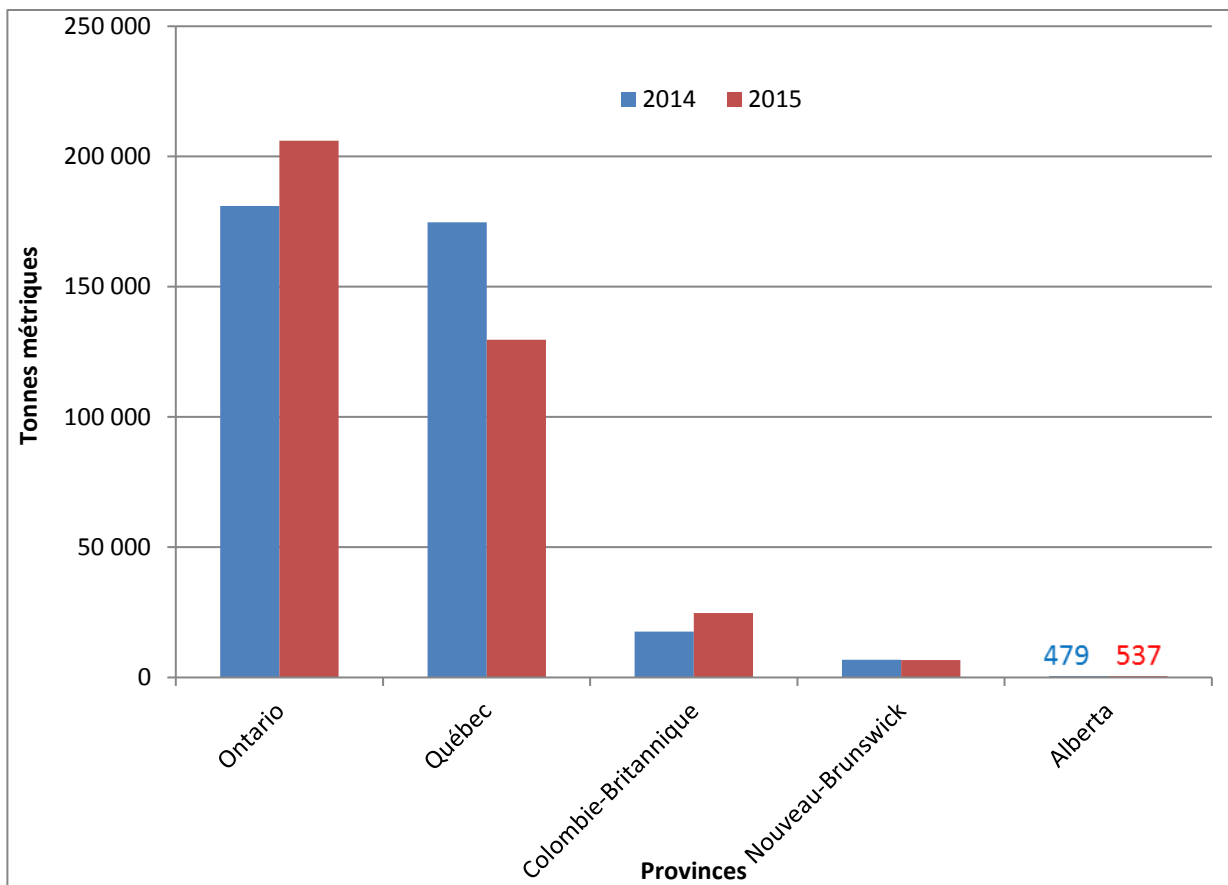
Figure 4 : Importations canadiennes de matières recyclables dangereuses de 2015 par opération de recyclage



Comme par le passé, la presque totalité (99.9 %) des déchets dangereux et des matières recyclables dangereuses importés au Canada en 2015 provenaient des États-Unis. Les autres importations provenaient du Nigeria, de la France, de la Colombie, du Mexique, du Venezuela, du Brésil et de l'Équateur.

Ces importations de matières recyclables dangereuses étaient destinées à cinq provinces dont l'Ontario, le Québec, la Colombie Britannique, le Nouveau Brunswick et l'Alberta (Figure 5). À l'exception du Nouveau Brunswick, toutes ces provinces ont aussi reçu des déchets pour l'élimination finale.

Figure 5 : Comparaison des importations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses en 2014 et 2015 par province

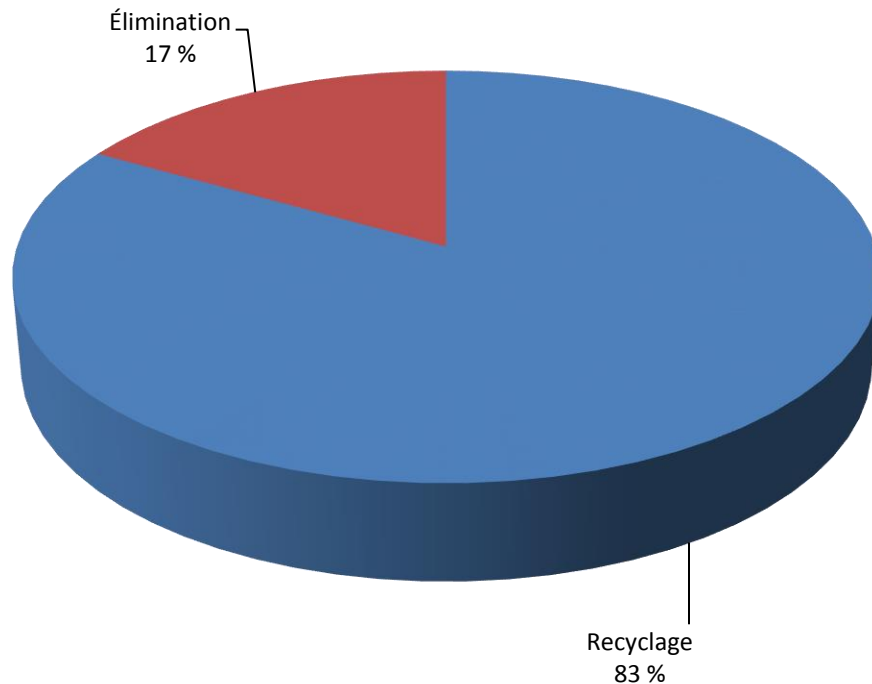


*Alberta: 479 et 537 tonnes métriques en 2014 et 2015 respectivement. Ces quantités sont trop petites pour apparaître sur le graphique

2. Exportations

La quantité totale de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses exportée du Canada était de 516 014 t en 2015. Ceci représente une diminution de 14 420 t soit 2.7% par rapport à 2014. Les exportations pour le recyclage totalisaient 429 391 t soient environ 83% de toutes les exportations de 2015, le reste 17% est allé à l'élimination (figure 6).

Figure 6 : Type d'opération pour les exportations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses de 2015



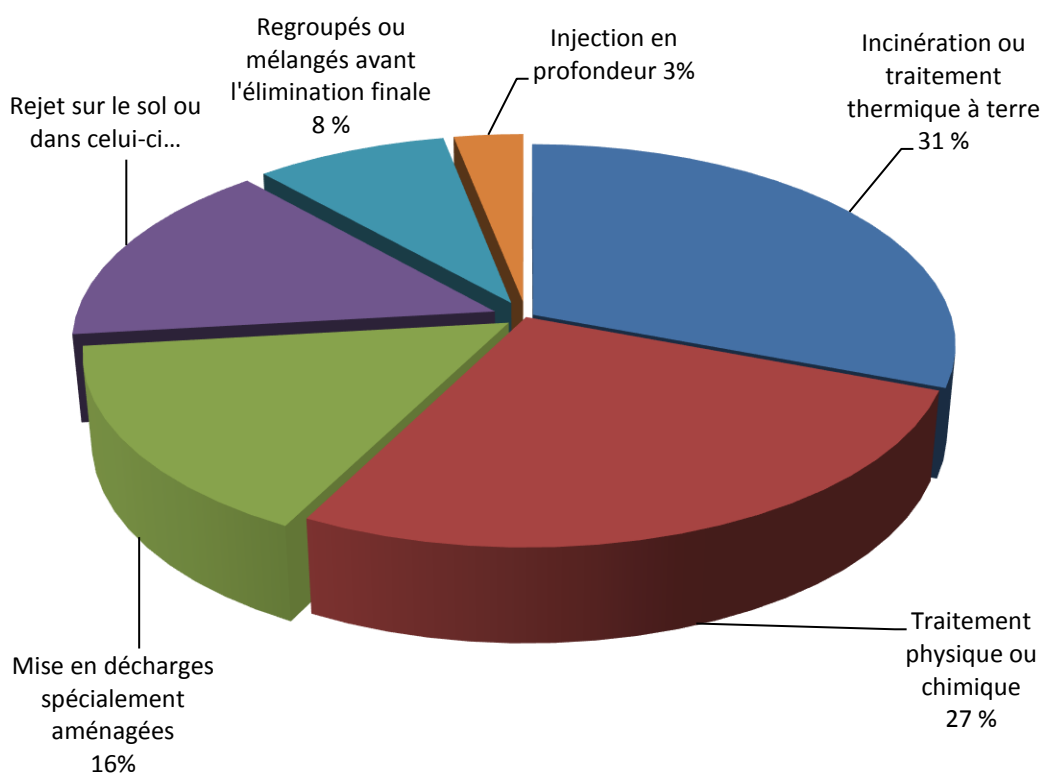
La majorité des matières recyclables dangereuses exportées à l'étranger pour le recyclage comprend:

- l'acide sulfurique résiduaire;
- les sous-produits de la fabrication ou de la refusion d'aluminium;
- déchets de liège et de bois traités (traverses de chemin de fer ...);
- accumulateurs électriques remplis d'électrolyte liquide acide;
- liquide alcalin caustique;
- solide inorganique auto-échauffant.

La majorité des déchets dangereux exportés à des fins d'élimination ont soit :

- été incinérés ou ont subi un traitement thermique (31 %);
- subi un traitement physique ou chimique (27 %);
- été envoyés à des décharges spécialement aménagées (16 %);
- été disposés sur le sol ou dans le celui-ci (15 %);
- été regroupés ou mélangés préalablement à leur élimination finale (8 %);
- Les déchets restants (3 %) ont été essentiellement injectés en profondeur dans le sol (Figure 7).

Figure 7 : Exportations canadiennes de déchets dangereux de 2015 par opération d'élimination



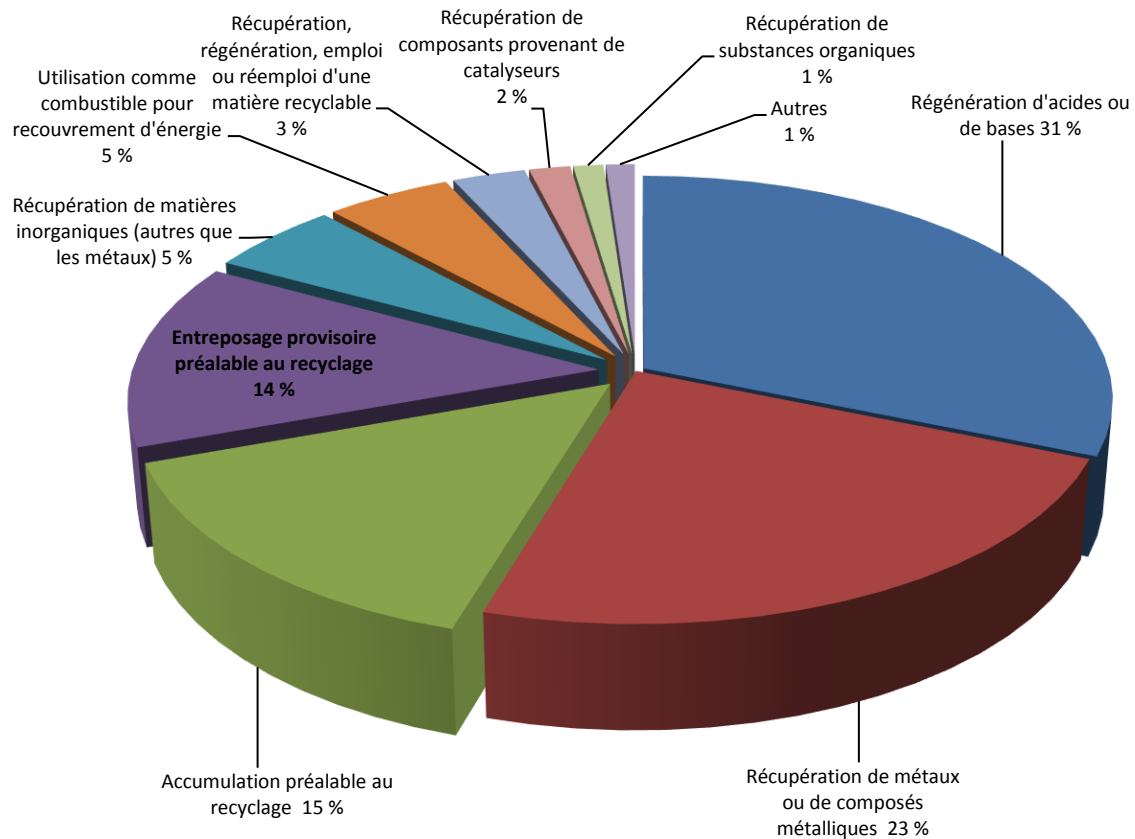
Parmi les matières recyclables dangereuses exportées en 2015, on retrouvait :

- de l'acide sulfurique résiduel;
- des déchets de liège et de bois traités;
- des mélanges ou émulsions huile/eau ou hydrocarbure/eau;
- des déchets issus de la fabrication, de la préparation et de l'utilisation de produits chimiques destinés à la préservation du bois;
- des sous-produits de la fabrication de l'aluminium;
- des batteries au plomb;

La majorité des matières recyclables dangereuses exportées en 2015 ont été envoyées à l'étranger soit :

- pour la régénération des acides ou des bases (31 %);
- la récupération des métaux ou des composés métalliques (23 %);
- pour des opérations d'accumulation (15 %);
- pour un entreposage temporaire avant le recyclage (14 %);
- ou pour la récupération de matières inorganiques (5 %);
- La majorité des matières recyclables ayant subi une opération intérimaire ont finalement été utilisées comme combustible dans un système de recouvrement d'énergie (Figure 8).

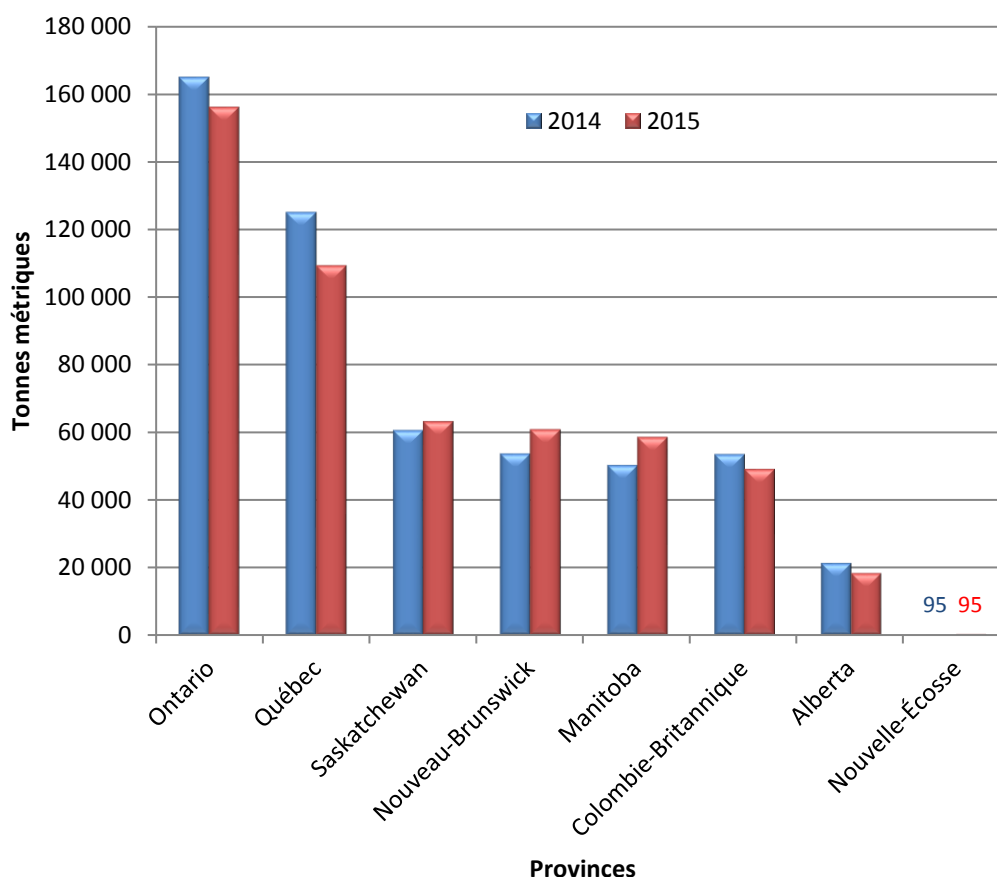
Figure 8 : Exportations canadiennes de matières recyclables dangereuses de 2015 par opération de recyclage



Comme par le passé, près de 98 % de la quantité des déchets dangereux et des matières recyclables dangereuses exportés en 2015 étaient destinés aux États-Unis et par ordre d'importance, les autres exportations étaient destinées à l'Allemagne, au Mexique, à la Belgique et la République de Corée.

Ces exportations provenaient de huit provinces, dont l'Ontario et le Québec représentant respectivement 31 % et 24 % des exportations totales. Aucune exportation de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses n'a été faite à partir de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador ou des trois territoires (Figure 9).

Figure 9 : Comparaison des exportations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses en 2014 et 2015 par province



*Nouvelle-Écosse : 95 et 95 tonnes métriques en 2014 et 2015 respectivement. Ces quantités sont trop petites pour apparaître sur le graphique

3. Transits

En 2015, tous les transits ont été effectués entre des états américains. La quantité de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses qui a transité par le Canada était de 35 616 t. Il s'agit là d'une diminution de 12 % comparativement à l'année 2014 (Figure 1).

De la quantité totale de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses ayant transité au Canada en 2015, 97.2 % était destinée à des opérations d'élimination tandis que le reste 2.8 % était destiné à des opérations de recyclage.

Environ 97 % des déchets dangereux qui ont transité par le Canada en 2015 étaient des déchets provenant de la production, la formulation et l'utilisation de biocides et de produits phytopharmaceutiques destinés à l'élimination par incinération ou traitement thermique à terre.

La majorité 97 % des quantités de déchets ayant transités par le Canada en 2015 provenait de l'Alaska, du Michigan et de l'État de New York vers les États de New York, Washington et du Wisconsin.

Pour en savoir davantage, veuillez consulter [le site Web de la Division de la réduction et de la gestion des déchets](#) ou communiquer avec :

Division de la réduction et de la gestion des déchets

Environnement et Changement climatique Canada

Courriel : DM / MD (EC) ec.dm-md.ec@canada.ca

1-844-524-5295

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

7e étage, édifice Fontaine

200, boulevard Sacré-Cœur

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800

Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

